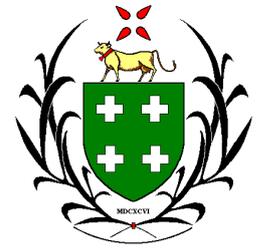


Décembre 2020



BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION

COMMUNE DE FRANCON



LE MOT DU MAIRE

Franconaises, Franconais,

Cette fin d'année 2020 est malheureusement encore marquée par une circulation active de la COVID-19. Malgré les inquiétudes liées à cette crise sanitaire, je souhaitais vous faire part de nos projets et de notre fonctionnement.

Tout en appliquant les gestes barrière nous restons engagés pour continuer à faire vivre notre village. Des projets sont déjà en réflexion pour 2021 et 2022, notamment au niveau de l'école (charpente du préau, peintures intérieures), de l'entretien de la voirie communale, de la sécurité incendie et de la mise en valeur de notre patrimoine (clocher de l'église, restauration de certains registres de l'état civil, chemins de randonnées). Le soutien des acteurs locaux, des différents syndicats auxquels adhère la commune, de la Communauté des Communes Cœur de Garonne, du Département de la Haute-Garonne, de la Région Occitanie et du Pays Sud Toulousain, est primordial pour mener à bien tous nos projets.

Nous travaillons également en collaboration avec Madame le Sous-Préfet Cécile LENGLET (arrondissement de Muret) et ses services qui nous accompagnent dans toutes les démarches administratives.

De plus, nous avons le soutien de la brigade de gendarmerie de Cazères, Martres-Tolosane et du Fousseret, avec un bilan hebdomadaire et un réel travail de collaboration sur les affaires communales.

Nous souhaitons redire, tout notre attachement aux associations de la commune qui contribuent avec leurs moyens à la vie du village.

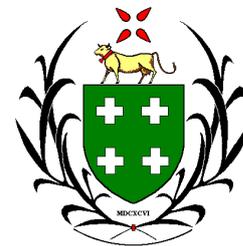
Même si cette année, elles n'ont pu réaliser les manifestations qu'elles avaient prévues, nous voulons leur témoigner ici tout notre soutien et les remercions pour ce qu'elles ont tenté de faire malgré tout.

La crise sanitaire que nous traversons bouleverse nos habitudes. Afin de protéger chacun d'entre nous et de respecter les gestes barrières, nous ne pourrons pas nous réunir en janvier, à la salle des fêtes pour partager la traditionnelle galette des rois.

Néanmoins, l'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous adresser tous nos meilleurs vœux pour 2021. Nous espérons que cette nouvelle année permettra de nous retrouver autour de bons moments de convivialité, que chacun puisse reprendre un rythme de vie qui lui corresponde, que les entreprises locales puissent prospérer et que la santé soit au rendez-vous pour chacun d'entre vous, ainsi que pour vos proches.

Même si elles vont être sous le signe de la prudence, je vous souhaite à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Julie ALBOUY



INFORMATIONS MAIRIE

SECRETARIAT

Le secrétariat sera fermé du 25 décembre 2020 au 3 janvier 2021.

Il n'y aura pas de permanence à la mairie durant cette période, mais nous restons joignables :

- par messagerie électronique : mairiefrancon@wanadoo.fr
- ou par téléphone au 05 61 98 87 65, n'hésitez pas à laisser un message.

POPULATION

La population légale de chaque commune est actualisée tous les ans. Elle est établie conformément aux dispositions de l'article 156 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

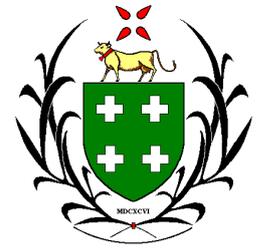
Suite au recensement général de 2018, l'INSEE nous informe que la population légale de la commune qui sera enregistrée au 1^{er} janvier 2021 est de 247 habitants.

TRAVAUX REALISES EN 2020

JOURNEE SOLIDARITE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Comme le faisait l'ancienne municipalité, le samedi 3 octobre 2020, les conseillers se sont réunis pour effectuer quelques petits travaux :

- Nettoyage du muret de petit parking
- Désherbage de l'espace vert derrière la salle des fêtes
- Reconstruction du socle de la croix du Christ devant l'école
- Enlèvement des piliers en bois devant la salle des fêtes
- Voyage à la déchèterie suite au nettoyage de la mairie et des extérieurs
- Nettoyage des caniveaux au centre du village



TRAVAUX REALISES EN 2020

VOIRIE :

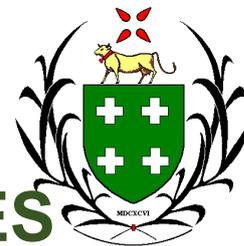
- Entretien des chemins communaux dégradés :
Après consultation du conseil municipal, une priorité a été donnée cette année aux chemins desservants des habitations. Ces travaux ont été effectués par la Communauté des Communes Cœur de Garonne.
- Signalétique sur les chemins communaux :
Toujours en collaboration avec la Communauté des Communes, des panneaux de signalisation de « voie sans issue » ont été implantés aux extrémités de certains chemins communaux. Cette campagne de signalisation va se poursuivre en 2021 avec en plus le remplacement de panneaux trop abimés.
- Entretien des fossés et des bordures :
Une campagne de fauchage et curage des fossés a également été menée par la Communauté des Communes Cœur de Garonne au niveau des chemins communaux et par les services du pôle routier du Département sur les routes départementales à l'automne 2020.

ENERGIE ELECTRIQUE : travaux réalisés par le SDEHG (Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne).

- Renforcement du réseau basse tension issu du « P2 », au niveau du quartier Lagrave
- Réimplantation de certains piliers au niveau du quartier Barrère. L'objectif était de ne plus faire passer la ligne électrique sur des propriétés privées mais le long de la route.

BATIMENTS :

- Réfection des peintures de la façade de l'école, de la mairie et de la salle des fêtes.
- Réparation du carrelage au niveau des sanitaires de l'école.



FORMALITES ADMINISTRATIVES

TRANSPORT SCOLAIRE

Note sur les points d'arrêts : la demande est à faire auprès de la mairie avant le 31 décembre 2020.

Si votre enfant doit être scolarisé, soit dans le RPI (Alan-Francon-Terrebasse), soit au collège de Cazères, et qu'il doive emprunter les transports scolaires, sachez que vous devez nous adresser une demande afin que de notre côté, nous adressions au Conseil Départemental une demande d'arrêt.

Les points d'arrêts ne sont pas définitifs, ils évoluent en fonction des enfants qui s'y rendent. C'est le Département qui les gère. Si aucun enfant ne fréquente le point d'arrêt, il se perd. C'est pour cette raison qu'il est préférable de faire la demande à la mairie dès que possible pour qu'une réponse vous soit donnée à la rentrée de septembre. Ce n'est toutefois pas certain qu'elle soit acceptée par Le Conseil Départemental, celui-ci ayant des critères pour les accorder ou les refuser.

Pour la rentrée de Septembre 2021, la demande est à faire entre octobre et décembre 2020 à la mairie.

Si la demande est faite entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre, elle vous parviendra en janvier 2022.

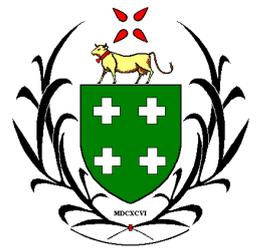
Attention, **cette démarche est différente de la demande de transport** que vous devez réaliser chaque année auprès du Conseil Départemental.

Sachez que si l'arrêt n'existe pas, vous serez obligé d'accompagner votre enfant à un arrêt existant.

www.mairie-francon31.fr

Téléphone : 05.61.98.87.65.

Mail : mairiefrancon@wanadoo.fr



RPI Alan – Francon - Terrebasse

ECOLE DE FRANCON

Le petit mot des écoliers

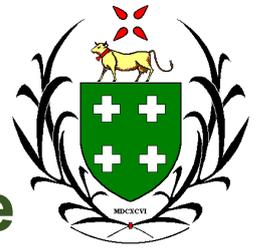
Nous travaillons sur les explorateurs (en avion ou en bateau) et suivons actuellement la célèbre course du Vendée Globe, en espérant pouvoir concrétiser notre séjour en Vendée au mois de mai 2021.

Un appel aux dons est lancé pour pouvoir prendre les 8 nouveaux CE2 avec nous :).

PHOTOS DE CLASSE DES TROIS ECOLES :

FRANCON : CE2 – CM1 – CM2





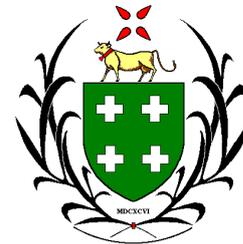
RPI Alan – Francon - Terrebasse

TERREBASSE : CP – CE1



ALAN : PS – MS – GS





LES ASSOCIATIONS



LE COMITE DES FÊTES

Amis Franconaises et Franconais,

En raison de la situation sanitaire du pays, la fête de Francon 2020 n'a pu se dérouler comme on en avait l'habitude. Toutefois, le comité des fêtes a quand même souhaité marquer le coup, mais différemment. C'est donc pour cela que vous avez tous reçu une bouteille de vin de Bertrand Henry (vigneron à Lavelanet) avec un petit mot et plusieurs jeux à faire à distance.

Vous avez été très nombreux à jouer et nous souhaitons donc vous dire un grand merci pour votre participation, cela nous a fait extrêmement plaisir et nous sommes heureux d'avoir pu vous faire partager ces quelques moments de fêtes.

Maintenant, il est temps de vous annoncer les résultats des jeux et les heureux gagnants :

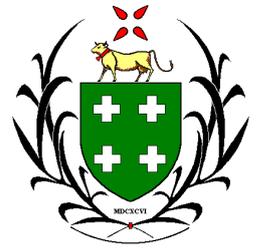
- Pour le jambon, c'est Chantal Albouy qui le remporte avec son estimation à 141cm (soit à moins de 1cm de la hauteur réelle à 140,1cm !)
- Pour les photos à déchiffrer, il fallait retrouver en :
 - 1. Le blason de Francon au-dessus de la porte de la mairie
 - 2. Le socle de la statue de la Vierge Marie
 - 3. La plaque du parking Emilienne Samaran
 - 4. La croix du monument aux morts

Et vous avez été six à faire un sans-faute, bravo !!! Nous avons alors dû tirer au sort pour désigner le gagnant et c'est Floriane Monié qui a remporté le panier garni.

- Enfin sur le jeu des photos apéro, le tirage au sort a désigné : Valérie et Jérôme Camboulas, ils remportent à leur tour un panier garni !

Merci encore à tous pour votre participation et nous sommes impatients de vous retrouver pour de nouvelles festivités à mesure que la situation sanitaire s'améliorera. En attendant, prenez soin de vous, profitez bien des fêtes de fin d'années et le comité vous dit à très vite !

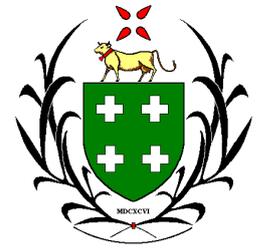




LES ASSOCIATIONS

En bonus, on vous propose quelques photos de la fête 2020 remplies de sourires et de bons vins ! 😊





TELETHON

Malgré le contexte actuel, vous êtes restés mobilisés pour le téléthon, la barre symbolique des 1000 € a été atteinte.

Merci à vous, franconaises et franconais, votre générosité est sans faille depuis toutes ces années.



Quelques irréductibles marcheurs masqués, distancés se sont élancés sur les divers sentiers de randonnée, le soleil était là pour réchauffer les cœurs faute de soupe aux choux.

Je vous remercie encore une fois et espère que 2021 sera plus propice aux manifestations.

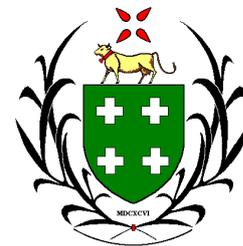
Dans l'attente, restez masqués et que 2021 vous apporte la joie, le bonheur et surtout la santé.

Marie-Andrée LAPORTE



POUR INFORMATION : Veillée de Noël

En raison du contexte, nous vous informons que la veillée de Noël n'aura pas lieu cette année.



BESOIN D'AIDE(S)



DIVERS SERVICES SONT PROPOSES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE GARONNE ET SONT ACCESSIBLES DEPUIS LE SITE INTERNET.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Nous vous relayons l'information relative à la tournée des ordures ménagères :

Ainsi à compter du 1er janvier 2021, le jour de collecte pour les ordures ménagères sera le Jeudi (en remplacement du vendredi actuellement).

L'AIDE AUX ENTREPRISES EN DIFFICULTES

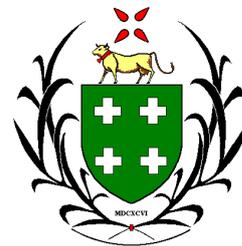
La Communauté de Communes nous a adressé un message à destination de toutes les entreprises du territoire :

**Vous êtes commerçant, artisan
ou chef d'entreprise sur le territoire de
Coeur de Garonne,**

La communauté de communes Coeur de Garonne vous informe des mesures immédiates de soutien aux entreprises. Elles ont été mises en place par le ministère de l'Economie et des Finances, la Région Occitanie, le Conseil départemental de la Haute-Garonne, ou encore la communauté de communes Coeur de Garonne.

Des mesures immédiates de soutien Fonds L'OCCAL

-  Avances remboursables pour les aides en trésorerie
-  Subventions pour les investissements sanitaires, de relance et de digitalisation
-  Subventions pour les commerces ayant subi une fermeture administrative et assumant le coût d'un loyer



BESOIN D'AIDE(S)

Un engagement dans la durée pour le développement économique du territoire



AIDES À L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER

Bénéficiaire de subventions pour le projet immobilier d'une entreprise : acquisition, construction, extension, rénovation ou aménagement de bâtiments



COUVEUSE D' ENTREPRISE BGE

Tester un projet en situation réelle et se former au nouveau métier de chef d'entreprise



COOPÉRATIVE IMPULSIONS

- Développer une activité individuelle tout en intégrant un collectif d'entrepreneurs
- Mutualiser des ressources et fonctions supports pour se recentrer sur son cœur de métier et réaliser des économies d'échelles



INITIATIVE COMMINGES

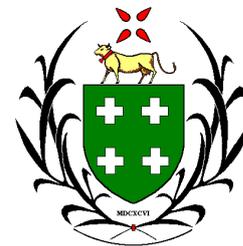
- Bénéficiaire d'un prêt d'honneur, sans intérêts et sans garanties, pour un projet de création ou développement d'entreprise
- Être accompagné dans son projet d'entreprise via un système de parrainage



Tous les renseignements mis à jour régulièrement sont consultables sur www.cc-coeurdegaronne.fr/developpementeconomique/soutien-entreprises/

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Marie SENTENAC, chargée de mission développement économique [05 61 98 27 72](tel:0561982772) d.territorial@cc-coeurdegaronne.fr





CANTON DE CAZERES

LES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX A VOS COTES



Le Conseil Départemental et vos élus du canton se doivent d'être à votre écoute au plus près de vos problématiques.

Nous sommes, avec nos services, pleinement mobilisés pour répondre à l'augmentation de la demande sociale, nous attendons 40 000 allocataires du RSA d'ici la fin de l'année soit une hausse de 10 % par rapport à l'an dernier. La collectivité a ainsi augmenté son budget alloué au RSA de 30 M€ ; il atteindra au total 240 M€.

Par ailleurs nous avons décidé de pérenniser le dispositif des bons solidaires créé en avril dernier, à ce jour plus de 38 000 foyers en ont bénéficiés.

De plus les fonds exceptionnels de soutien aux personnes ayant subi des pertes de revenus, aux commerçants, artisans, agriculteurs et leurs conjoints collaborateurs ; au monde associatif, culturel et touristique, instaurés par le Département au début de la crise sanitaire sont prorogés jusqu'à nouvel ordre pour soutenir les acteurs du territoire dans cette période difficile.

Faire face à cette situation nécessite des efforts communs de toutes et tous ; à notre place nous demeurons disponibles en nous adaptant aux contraintes liées à cette crise.

Aussi compte tenu des restrictions de déplacements non justifiés les permanences que nous assurons dans les 5 anciens chefs-lieux sont annulées pour la totalité du mois de novembre.

Afin de pallier ces absences et d'être malgré tout présents auprès de vous tous (maires, associations, commerçants, artisans, agriculteurs, particuliers...) nous vous invitons à nous contacter par téléphone :

Sandrine BAYLAC ... tél : 06.64.65.49.87

Christian SANS tél : 06.89.52.80.18

En cas de besoin nous nous déplacerons auprès de vous pour vous apporter notre aide.

Vous pouvez compter sur notre dévouement.

Sandrine BAYLAC et Christian SANS
Conseillers départementaux du canton de CAZERES